

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « S.P.D.I.T. - SICAF »

Siège social : 5, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT-SICAF » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 avril 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Hassen BOUAITA (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Ghazi HANTOUS (gérant de HLB GS Audit & Advisory).

BILAN

(Exprimé en dinars)

Actifs

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles

Notes

31/12/2018

31/12/2017

Moins : amortissements

Immobilisations corporelles

Moins : amortissements

Immobilisations financières

Moins : provisions

Total des actifs immobilisés

TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS

ACTIFS COURANTS

Intermédiaires en bourse

Autres actifs courants

Moins : provisions

Placements et autres actifs financiers

Moins : provisions

Liquidités et équivalents de liquidités

TOTAL DES ACTIFS COURANTS

Total des actifs

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

	2	32 767	32 486
	2	31 309	30 522
	2	1 458	1 964
	2	478 952	478 064
	2	277 113	216 675
	2	201 839	261 389
	3	16 797 990	16 757 819
	3	4 188 834	4 152 865
	3	12 609 156	12 604 954
		12 812 453	12 868 307
		12 812 453	12 868 307
		861	1 437
	4	2 425 166	2 028 610
	4		
	4	2 425 166	2 028 610
	5	55 832 974	47 030 659
	5	4 036 111	4 019 650
	5	51 796 863	43 011 009
	6	200 824	30 962
		54 423 714	45 072 018
		67 236 167	57 940 325

BILAN

(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs

	<u>Notes</u>	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	7	28 000 000	28 000 000
Réserve Légale	7	2 800 000	2 800 000
Réserves Ordinaires	7	1 777 162	1 777 162
Prime d'émission	7	2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial	7	2 336 416	2 016 300
Réserves pour réinvestissement exonérés	7	822 838	822 838
Résultats reportés	7	3 122 413	1 315 515
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		41 277 579	39 150 565
Résultat affecté au compte réserves à régime spécial		900 000	320 116
Résultat disponible		23 343 356	17 206 898
Résultat net		24 243 356	17 527 014
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		65 520 935	56 677 579
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Intermédiaires en bourse			
Autres passifs courants	8	1 715 232	1 262 747
Concours bancaires et autres passifs financiers			
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		1 715 232	1 262 747
<u>Total des passifs</u>		1 715 232	1 262 747
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		67 236 167	57 940 326

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

Etat de Résultat

(Exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	31/12/2018	31/12/2017
<u>Produits d'exploitation</u>			
Dividendes des participations non cotées	9	15 414 857	15 258 708
Dividendes des placements cotés	9	1 702 260	1 417 043
Plus-value sur cessions des placements	9	5 533 071	34 346
Revenus des placements monétaires	9	2 818 720	1 564 355
Autres produits d'exploitation	9	101 160	91 344
Reprises sur provisions antérieures	9	245 050	269 586
		25 815 118	18 635 381
<u>Charges d'exploitation</u>			
Commissions et charges assimilées	10	78 665	42 382
Moins-values sur cessions de titres	10	15 101	233
Dotation aux provisions pour dépréciations de titres	10	297 480	219 144
Dotation aux amortissements	10	61 226	22 034
Charges de personnel	10	322 646	305 675
Autres charges d'exploitation	10	345 430	310 824
		1 120 548	900 292
		24 694 570	17 735 089
<u>Résultat d'exploitation</u>			
		24 694 570	17 735 089
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>			
		24 694 570	17 735 089
<u>Impôt sur les sociétés</u>	11	438 680	208 075
		24 255 890	17 527 014
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>			
<u>Eléments extraordinaires (contribution sociale de solidarité)</u>	11	12 534	
		24 243 356	17 527 014
<u>Résultat Net de l'exercice</u>			

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat	24 243 356	17 527 014
Ajustement pour amortissements et Provisions	358 706	241 178
Ajustement pour reprise sur amortissements et Provisions	-245 050	-269 586
Variations des créances	575	979
Variations des autres actifs courants	-396 555	-326 345
Variation brute des placements et autres actifs financiers	-8 802 315	-312 649
Variation du passif courant	452 485	218 278
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	15 611 202	17 078 869
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations incorporelles	-281	-2 080
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles	-888	-195 869
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières	-900 000	-2 378 500
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations financières	16 629	28 700
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	843 200	843 800
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	-41 340	-1 703 949
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Dividendes et autres distributions	-15 400 000	-15 400 000
Encaissement provenant de la cession des actions SPDIT		
Dividendes des actions SPDIT		
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	-15 400 000	-15 400 000
<u>Variation de trésorerie</u>	169 862	-25 080
Trésorerie au début de l'exercice	30 962	56 042
Trésorerie en fin de période	200 824	30 962

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. PRESENTATION DES COMPTES ET DE LA SOCIETE

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T" est une société d'investissement à capital fixe qui a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.
- La société a été agréée en tant que société d'investissement par décision du Ministre du Plan et des Finances, en date du 16 Octobre 1989.
- Les comptes de la SPDIT sont tenus et présentés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises fixées par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la SPDIT est tenue sur ordinateur, au moyen des journaux auxiliaires suivants :

- Journal auxiliaire Banques
- Journal auxiliaire Caisse
- Journal auxiliaire intermédiaires en Bourse
- Journal auxiliaire Opérations Diverses.

Mensuellement, un grand livre par compte et une balance générale sont édités, reprenant le total des mouvements des comptes.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la SPDIT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien.

1.4. EVALUATION DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS

- Les participations et les placements sont portés en comptabilité à leur coût d'achat historique hors frais accessoires d'acquisition.
- Au cours de l'exercice et au moment de leur cession, ils sont évalués à leur prix moyen pondéré.
- Une provision pour dépréciation est constituée pour les valeurs cotées en Bourse lorsque le cours moyen boursier du mois de décembre est inférieur à la valeur comptable.

- Il n'est pas tenu compte des plus-values lorsque le cours moyen boursier du mois de décembre est supérieur à la valeur comptable arrêtée à la même date.
- Pour les sociétés non cotées, l'évaluation est faite sur la base des derniers états financiers disponibles en prenant en considération :
 - Le secteur d'activité auquel appartient la société
 - L'importance du patrimoine immobilier
 - Les résultats réalisés au cours des derniers exercices

Une provision pour dépréciation du portefeuille - titres est constituée pour couvrir la différence entre la valeur mathématique de l'action telle qu'elle apparaît sur les derniers états financiers disponibles et la valeur d'acquisition de ces titres.

1.5. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties par application des taux suivants :

- Logiciels informatiques	33%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Matériel informatique	15%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure ou égale à 200 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice d'acquisition.

Ces taux sont appliqués linéairement. Ils sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent et à ceux admis par l'administration fiscale.

1.6. REGIME FISCAL

La Société SPDIT est régie par les lois, N° 88-92, N° 92-113, N° 95-87 et N° 95-88.

1.7. COMPTABILISATION DES REVENUS

- Les dividendes sont comptabilisés, en tant que revenus de l'exercice sur la base des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif de cet exercice.
- Les plus-values de cession sont portées dans un compte de produits à la réalisation effective de la cession en Bourse.
- Les intérêts sur les placements sont enregistrés lorsqu'ils sont courus.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(En DT)

En Dinars Tunisiens		Valeurs brutes				Amortissements			VCN au 31/12/2018
Immobilisations	Désignation	au 01/01/2018	Acquisitions 2018	au 31/12/2018	Taux	au 01/01/2018	Dotations 2018	au 31/12/2018	
Incorporelles	Logiciels	32 486	281	32 767	33,33%	30 522	787	31 309	1 458
		<u>32 486</u>		<u>32 767</u>		<u>30 522</u>	<u>787</u>	<u>31 309</u>	<u>1 458</u>
Corporelles	Mat. Transport	402 154		402 154	20%	147 286	58 755	206 041	196 113
	A.A.I Générales	8 824		8 824	10%	8 824		8 824	0
	Equip de bureaux	18 074		18 074	10%	15 728	552	16 280	1 794
	Accessoires de bureau	831		831	10%	588	73	662	169
	Mat.Informatique	46 860	888	47 748	15%	42 928	1 058	43 986	3 762
	Autres immob.Corp	1 320		1 320	10%	1 320		1 320	0
		<u>478 064</u>	<u>888</u>	<u>478 952</u>		<u>216 675</u>	<u>60 438</u>	<u>277 113</u>	<u>201 839</u>

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(En DT)

Notes	Libellé du compte	31/12/2018	31/12/2017
3-1	Actions non cotées-groupe	12 698 919	11 798 919
3-1	Provisions pour dépréciation des actions non cotées groupe	-2 042 122	-2 042 122
3-2	Autres actions non cotées	3 041 000	3 041 000
3-2	Provisions pour dépréciation autres actions non cotées	-2 146 712	-2 110 743
3-3	Emprunts obligataires	978 000	1 821 200
	Autres immobilisa° financières	80 071	96 700
	<u>TOTAL</u>	<u>12 609 156</u>	<u>12 604 954</u>

3.1. ACTIONS NON COTEES GROUPE

(En DT)

Participations non cotées-Groupe	Capital		31/12/2018				31/12/2017			
	Titres Emis	% direct dans le capital	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Dividende
S.I. Notre Dame	15 000	43,00%	6 450	1 788 815	1 788 815		6 450	1 788 815	1 788 815	
SEABG	7 900 000	30,64%	2 420 766	1 440 923		13 687 011	2 420 766	1 440 923		13 684 997
SBT (1)	13 700 000	27,78%	3 805 870	1 236 210		785 343	3 569 740	1 236 210		694 780
STBN	1 560 000	11,54%	180 000	1 153 216			135 000	703 216		
STBO	1 664 000	13,63%	226 800	1 618 480		181 800	181 800	1 168 480		181 800
LA PREFORME	122 005	11,10%	13 538	968 570			13 538	968 570		
SGBIA (2)	442 500	14,86%	65 751	4 067 762		659 925	61 755	4 067 762		618 853
SNB	90 200	1,67%	1 502	124 900		12 497	1 502	124 900		12 497
CFDB	197 500	0,00%	1	43			1	43		
SLD	698 500	0,43%	3 000	300 000	253 307		3 000	300 000	253 307	
Total en DT				<u>12 698 919</u>	<u>2 042 122</u>	<u>15 326 576</u>		<u>11 798 919</u>	<u>2 042 122</u>	<u>15 192 929</u>

(1) La SPDIT a reçu 236 130 actions gratuites de la SBT portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2018.

(2) La SPDIT a reçu 3 996 actions gratuites de la SGBIA portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2018.

- La variation enregistrée en 2018 par rapport à 2017 correspond à la souscription à l'augmentation de capital de la STBO et STBN pour 450.000 dinars chacune en 2018.

3.2. AUTRES ACTIONS NON COTEES

(En DT)

Autres participations non cotées	Capital		31/12/2018				31/12/2017			
	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provision	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Dividende
Hôtel " El Mansour -Tabarka	1 573 950	7,62%	120 000	1 200 000	1 200 000		120 000	1 200 000	1 200 000	
Hôtel Ecrin de Hammamet	270 500	13,77%	37 250	372 500	372 500		37 250	372 500	372 500	
Hôtel.Jardins de Hammamet	15 600	15,38%	2 400	240 000	240 000		2 400	240 000	240 000	
Sté Tourisme et Loisir (Hôtel)	133 000	1,58%	2 100	210 000	210 000		2 100	210 000	210 000	
Sté Union Factoring	3 000 000	5,00%	150 000	750 000		67 500	150 000	750 000		45 000
Tunis Centre	100 000	1,38%	1 375	137 500		20 626	1 375	137 500		20 625
SCIF	10 000	10,00%	1 000	100 000	94 212		1 000	100 000	58 243	
STC	439 898	0,03%	138	1 000		156	122	1 000		156
STPAT	4 500	6,67%	300	30 000	30 000		300	30 000	30 000	
Total en DT				3 041 000	2 146 712	88 282		3 041 000	2 110 743	65 781

3.3. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

(En DT)

	Solde au 31/12/2017	Reclassement échéances – 1an	Solde au 31/12/2018
Emprunt obligataire STB	142 600	142 600	0
Emprunt obligataire UIB	142 600	142 600	0
Emprunt obligataire CIL	200 000	100 000	100 000
Emprunt obligataire HL 2015	276 000	138 000	138 000
Emprunt obligataire HL 2016	300 000	100 000	200 000
Emprunt obligataire Attijari Bank	360 000	120 000	240 000
Emprunt obligataire BH	400 000	100 000	300 000
TOTAL	1 821 200	843 200	978 000

- Les emprunts STB et UIB souscrits en 2012 pour 1 000 000 D chacun sont remboursables sur 7 ans à des taux fixes respectifs de 6,1% et 5,9%.
- Les emprunts CIL et Hannibal Lease (HL) souscrits en 2015 pour 500 000 D et 690 000 D sont rémunérés à des taux fixes respectifs de 7,6% et 7,72%.
- Les emprunts Hannibal Lease (HL) et Attijari Bank souscrits en 2016 pour 500 000 D et 600 000 D sont rémunérés à des taux fixes respectifs de 7,65% et 7,4%.
- L'emprunt BH souscrit en 2017 pour 500 000 D est rémunéré à un taux fixe de 7,4%.

Ces obligations ont généré au 31 décembre 2018 des intérêts pour 151 242 DT.

NOTE 4- AUTRES ACTIFS COURANTS

(En DT)

Note	Libellé	31/12/2018	31/12/2017
	Prêts	22 374	26 100
	Etat et collectivités publiques	2 134 414	1 716 107
	Compte d'attente	58 794	61 294
	Autres débiteurs divers	116 052	90 717
	Créance sur cession de titres	1 486	1 486
4-1	Produits à recevoir	87 539	128 438
	Charges constatées d'avance	4 507	4 468
	TOTAL	2 425 166	2 028 610

4.1. PRODUITS À RECEVOIR

Ce compte enregistre les intérêts courus sur emprunts obligataires pour 87 539 D.

NOTE 5 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

(En DT)

Notes	Libellé	31/12/2018	31/12/2017
5-1	Actions Tunisiennes cotées	20 153 172	22 966 295
5-2	Actions Sicav et FCP	1 836 602	1 970 564
5-3	Billets de trésorerie et Certificats de dépôt	33 000 000	21 250 000
	Echéances à moins d'1 an /obligations	843 200	843 800
	Placements et autres actifs financiers	55 832 974	47 030 659
	Provisions pour dépréciation des actions cotées	-4 036 111	-4 019 650
	TOTAL	51 796 863	43 011 009

5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES

(En DT)

Actions	VN	Capital		2018			2017			cours 31/12/18	Résultat latent	Réalisa ^o 2018	Provisions Antérieures	Reprise de prov/cours	Provisions au 31/12/2018	Dotation au 31/12/2018	Dividendes 2018
		Titres émis	%	Qtt	C.M-18	Valeur	Qtt	C.M-17	Valeur								
A.Leasing	10,000	2 750 000	1,75%	48 246	22,363	1 078 907	48 246	22,363	1 078 907	16,594			-218 681		-278 313	-59 632	57 895
ATL	1,000	25 000 000	0,25%	62 998	2,670	168 198	62 998	2,670	168 198	2,661					-560	-560	15 750
ATB	1,000	100 000 000	0,21%	214 295	2,806	601 365	214 295	2,806	601 365	3,663	183 598						49 288
Attijari bank	5,000	40 741 997	0,13%	51 250	16,566	849 000	50 000	16,980	849 000	41,921	1 299 451						60 000
BH	5,000	47 600 000	0,21%	99 909	8,840	883 173	85 635	7,813	669 063	13,098	425 435						59 945
BH NS							14 274	15,000	214 110								
BIAT	10,000	17 000 000	1,10%	186 708	23,546	4 396 165	205 255	23,546	4 832 866	123,474	18 657 419	2 326 782					809 740
BNA	5,000	35 200 000	0,04%	13 636	7,702	105 025	271 455	8,473	2 299 911	14,349	90 638	2 820 421					
BT	1,000	225 000 000	0,26%	584 730	0,997	583 084	467 784	1,246	583 084	7,859	4 012 309						187 114
CC	1,000	172 134 413	0,26%	440 000	2,426	1 067 428	482 188	2,426	1 169 775	2,033		3 802	-47 723		-172 908	-125 185	
CIL	5,000	5 000 000	1,00%	50 000	5,846	292 324	50 000	5,846	292 324	14,112	413 276						45 000
DH	10,000	54 907 262	0,12%	68 494	14,600	1 000 012	68 494	14,600	1 000 012	13,548					-72 056	-72 056	28 083
ICF	10,000	2 100 000	3,12%	65 488	23,415	1 533 390	68 870	23,415	1 612 579	171,399	9 691 188	364 326					275 480
MONOPRIX	2,000	19 969 372	1,12%	224 297	2,849	639 111	224 297	2,849	639 111	7,720	1 092 462						44 859
POULINA	1,000	180 003 600	0,00%	5 400	5,509	29 750	5 400	5,509	29 750	12,426	37 350						1 809
SAH	1,000	60 319 165	0,05%	30 047	6,829	205 190	26 569	7,723	205 190	11,202	131 397						
Sotetel	5,000	4 636 800	2,26%	104 618	20,121	2 105 030	104 618	20,121	2 105 030	4,478			-1 817 122	180 570	-1 636 551		
STB	5,000	155 375 000	0,41%	632 154	6,689	4 228 529	632 154	6,689	4 228 529	3,770			-1 909 789	64 480	-1 845 309		
TPR	1,000	45 000 000	0,08%	36 676	2,504	91 824	36 676	2,504	91 824	4,628	77 912						8 435
TUNIS RE	5,000	20 000 000	0,17%	33 704	8,772	295 664	33 704	8,772	295 664	7,870			-26 336		-30 414	-4 078	16 852
						20 153 172			22 966 295		36 112 435	5 515 331	-4 019 650	245 050	-4 036 111	-261 511	1 660 250

- La variation enregistrée en 2018 par rapport à 2017 est détaillée comme suit :
 - (1) Cession de 42 188 actions CARTHAGE CEMENTS ayant un coût moyen de 102 347 dinars ;
 - (2) Cession de 265 851 actions BNA ayant un coût moyen de 2 194 886 dinars ;
 - (3) Cession de 18 547 actions BIAT ayant un coût moyen de 436 703 dinars ;
 - (4) Cession de 3 382 actions ICF ayant un coût moyen de 79 189 dinars ;
- La SPDIT a reçu 116 946 actions gratuites BT, 8 031 actions gratuites BNA, 3 478 actions gratuites SAH et 1 250 actions gratuites Attijari Bank portant jouissance à compter du 1er janvier 2018.
- Les plus-values latentes calculées sur la base du cours moyen boursier du mois de décembre 2018, soit 36 112 434 dinars, sont données à titre d'information. Conformément au principe énoncé dans la note 1.4, ces plus-values ne sont pas prises en compte.

5.2. ACTIONS SICAV

(En DT)

SICAV	Valeur comptable au 31/12/2018	Valeur liquidative au 31/12/2018	Résultat latent
SICAV OBLIGATAIRE	293 202	298 843	5 641
SICAV MIXTE & FCP	1 543 400	1 736 054	192 654
TOTAL	1 836 602	2 034 897	198 295

Les placements SICAV sont évalués au 31 Décembre 2018 à leur coût d'acquisition, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte dans le résultat de l'exercice.

5.3. BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE DEPOTS

(En DT)

Echéance	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Total
Certificats de dépôts	18 000 000	-	13 500 000	31 500 000
Billets de trésorerie	1 500 000			1 500 000
TOTAL	19 500 000		13 500 000	33 000 000

NOTE 6 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

(En DT)

	31/12/2018	31/12/2017
Banques	196 844	29 536
Caisse	3 980	1 426
Total	200 824	30 962

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres après résultat de l'exercice totalisent, à la date de clôture de l'exercice 2018, un montant de 65 520 935 D contre 56 677 579 D au 31 décembre 2017. Les mouvements des capitaux propres intervenus au cours de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

(En DT)

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves à régime spécial	Prime D'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017	28 000 000	2 800 000	1 777 162	822 838	2 016 300	2 418 750	1 315 515	17 527 014	56 677 579
Affectation résultats reportés							-1 315 515	1 315 515	
Affectation du montant réinvesti					320 116			-320 116	
Résultats reportés 2017							3 122 413	-3 122 413	
Dividende 2017								-15 400 000	-15 400 000
Résultat 2018								24 243 356	24 243 356
Total	28 000 000	2 800 000	1 777 162	822 838	2 336 416	2 418 750	3 122 413	24 243 356	65 520 935

7.1. CAPITAL

Le capital est composé de 28 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

7.2. RESERVES POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES

Ce compte enregistre la réaffectation des réserves ordinaires en réserves pour réinvestissements exonérés correspondant au montant des opérations de réinvestissements en exonérations d'impôts opérées par la société de 1999 à 2009 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2015.

7.3. RESERVES A REGIME SPECIAL

La variation correspond au blocage par l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2017, du montant réinvesti dans la société SGBIA pour 320 116 D.

7.4. RESULTATS REPORTES

Le montant de 3 122 413 D correspond aux résultats reportés tels qu'ils découlent de l'affectation du résultat de l'exercice 2017 conformément à la 8^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2018.

7.5. RESULTAT PAR ACTION

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
- Résultat par action	0,866 D	0,626 D

7.6. SITUATION DES RESERVES ET RESULTATS REPORTES NON SOUMIS A LA RETENUE A LA SOURCE AU MOMENT DE LEUR DISTRIBUTION FUTURE

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013- 54 du 30 décembre 2013, portant loi des Finances pour l'année 2014, les réserves et autres éléments des capitaux propres qui ne seront pas concernés par la retenue à la source de 5% applicable à partir du 01/01/2015 se détaillent au 31 décembre 2018 comme suit :

(en DT)

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Réserve légale	2 800 000	2 800 000
Réserve ordinaire	1 777 162	1 777 162
Réserve à régime spécial et réserves pour réinvestissement exonérés	1 816 338	1 816 338
Prime d'émission	2 418 750	2 418 750
Total	<u>8 812 250</u>	<u>8 812 250</u>

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

(En DT)

		31/12/2018	31/12/2017
Note	Libellé		
	Etat et collectivités publiques	15 843	21 816
	Personnels et comptes rattachés	132 903	114 158
	Sté de groupe	114 031	88 696
	Créditeurs divers	19 647	17 270
	Charges à payer	47 420	44 230
8-1	Produit perçus d'avance	434 262	268 590
8-2	Impôt à liquider	438 680	208 075
	Contribution Sociale Solidaire	12 534	
	Provisions pour risque fiscal	499 912	499 912
	Total	1 715 232	1 262 747

8.1. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Ce compte enregistre les intérêts des billets de trésoreries et des certificats de dépôt non encore courus.

8.2. IMPOT A LIQUIDER

Ce compte enregistre l'impôt sur les sociétés à payer au titre du bénéfice de l'exercice 2018.

8.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques et charges d'un montant de 499 912 D, est constituée pour couvrir le risque lié au contrôle fiscal effectué en décembre 2010 portant sur la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2010 et objet de la taxation d'office notifiée en novembre 2016 réclamant un complément d'impôt en principal et intérêt de 689 932 D avec une correction à la baisse du report de l'IS de 185 267 D à fin 2010.

Suite au recours en justice de la société, le tribunal de première instance a ramené le complément d'impôt réclamé par l'administration fiscale à 523 356 D en principal et intérêts. La société a interjeté appel, et à ce jour, la cour d'appel de Tunis n'a pas rendu de décision.

NOTE 9- LES PRODUITS D'EXPLOITATION

REVENUS	Solde en DT	
	31/12/2018	31/12/2017
<u>DIVIDENDES DES PARTICIPATIONS NON COTEES</u>	<u>15 414 857</u>	<u>15 258 708</u>
Dividendes des participations du groupe -non cotées	15 326 575	15 192 927
Dividendes des autres participations-non cotées	88 282	65 781
<u>DIVIDENDES DES PLACEMENTS COTES</u>	<u>1 702 260</u>	<u>1 417 043</u>
Dividendes des placements cotés	1 660 250	1 393 250
Dividendes SICAV	42 010	23 793
<u>PLUS VALUES DE CESSION</u>	<u>5 533 071</u>	<u>34 346</u>
Plus-value sur cession des actions SICAV	17 740	8 850
Plus-value sur cession des placements cotés	5 515 331	25 496
Plus-value sur cession autres placements cotés		
<u>REVENUS DES PLACEMENTS</u>	<u>2 818 720</u>	<u>1 564 355</u>
Revenus des billets de trésorerie	405 425	1 032 460
Revenus des emprunts obligataires	151 242	204 358
Revenus des certificats de dépôt	2 262 053	327 537
<u>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>101 160</u>	<u>91 344</u>
Jetons de présence et autres produits d'exploitation	93 750	87 500
Produits Financiers hors exploitation	7 410	3 844
<u>REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES</u>	<u>245 050</u>	<u>269 586</u>
Reprise des provisions sur titres de placement en bourse	245 050	269 586
Reprise des provisions sur titres de participation		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>25 815 118</u>	<u>18 635 381</u>

NOTE 10 - LES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES	Solde en DT	
	31/12/18	31/12/17
<u>COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES</u>	<u>78 665</u>	<u>42 382</u>
<u>PERTE SUR TITRES</u>	<u>15 101</u>	<u>233</u>
<u>DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
<u>DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES</u>	<u>297 480</u>	<u>219 144</u>
Dépréciation de titres non cotés	35 969	65 483
Dépréciation de titres cotés	261 511	153 661
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>	<u>322 646</u>	<u>305 675</u>
Salaires	276 427	254 909
Autres charges de personnels	46 219	50 766
<u>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	<u>345 430</u>	<u>310 824</u>
Impôt et taxes	64 103	47 128
Diverses charges d'exploitation	281 327	263 696
<u>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</u>	<u>61 226</u>	<u>22 034</u>
TOTAL	<u>1 120 548</u>	<u>900 292</u>

NOTE 11 - TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(En DT)

<u>Note 11 : Tableau de détermination du résultat fiscal</u>	<u>2 018</u>
Résultat comptable avant impôt	24 682 036
Réintégration	610 345
Perte sur rachat sicav	15 101
Provisions pour dépréciation des titres de placements	261 511
Provisions pour dépréciation des titres de participation	35 969
Provisions pour dépréciation des titres de placement déduit à hauteur de 50%	245 050
Amortissement voiture	40 180
Contribution Sociale Solidaire	12 534
Résultat fiscal avant déduction	25 292 381
Déductions	22 877 498
Dividendes	17 117 117
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation des titres en bourse ayant subi l'impôt	245 050
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation de participations	
Plus-values D'actions	5 515 331
Résultat Fiscal avant déduction des provisions	2 414 883
Déduction des provisions sur titres dans la limite de 50% du bénéfice imposable	261 511
Résultat fiscal avant réinvestissement exonéré	2 153 372
Réinvestissement exonéré ZDR	900 000
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré ZDR	1 253 372
Impôt sur les sociétés 2018 : 1 253 372 * 0,35	438 680
Contribution sociale de solidarité : 1 253 372 * 0,01	12 534

NOTE 12 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

12.1. La variation des placements et autres actifs financiers est calculée par rapport au total de cette rubrique hors provisions pour dépréciation de titres de placement (Note 5).

12.2. Les dividendes et autres distributions concernent les dividendes versés aux actionnaires tels que décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2017.

NOTE 13 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées entre la SPDIT et les autres sociétés du groupe SFBT concernent :

- les dividendes encaissés au titre des participations de la SPDIT dans des filiales de la SFBT (note 3-1),
- les opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du Groupe dont le solde s'élève au 31 Décembre 2018 à 1 500 000D. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un point et ont généré des produits financiers pour 405 425 D,
- l'assistance et la maintenance informatique par la S.I.T pour un montant annuel de 18.409D hors taxes,
- la location auprès de la SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour un loyer annuel de 15 150 D hors taxes.

TUNIS, le 1^{er} avril 2019

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE «S.P.D.I.T. »
5, BOULEVARD DE LA TERRE
CENTRE URBAIN NORD LA CHARGUIA

- 1082 TUNIS -

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique «S.P.D.I.T. », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total du bilan de 67 236 167 DT au 31 Décembre 2018 et un résultat bénéficiaire de l'exercice clos à cette date de 24 243 356 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique «S.P.D.I.T. » arrêtée au 31 Décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique «S.P.D.I.T. » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

1. Evaluation des participations et des placements en actions

La société a un portefeuille significatif de participations en actions non cotées et de placements en actions cotées en bourse pour une valeur au 31 Décembre 2018 respective de 15 739 919 DT et 20 153 172 DT (cf. Notes aux états financiers N° 3 et N°5).

L'évaluation des participations et des placements est effectuée conformément au principe annoncé à la note N° 1.4 et en conformité avec la Norme comptable NC 07 relative aux placements.

Nous avons recalculé les provisions pour dépréciation constituées sur la totalité du portefeuille en référence à la valeur mathématique telle qu'elle découle des états financiers les plus récents pour les actions non cotées et en référence au cours moyens boursiers du mois de décembre 2018 pour les actions cotées.

2. Exhaustivité des revenus de dividendes

Les revenus de la société sont constitués à hauteur de 66% de dividendes soit un montant de 17 117 117 DT au 31 Décembre 2018 (cf. Note aux états financiers N° 9).

Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des participations et des placements et avons pris connaissance des procès-verbaux des assemblées générales de toutes les sociétés dans lesquelles la SPDIT détient une part au capital et nous avons recalculé le montant des dividendes revenant à la SPDIT à partir des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif des comptes de l'exercice 2018.

Rapport du conseil d'Administration sur la gestion de la société

La responsabilité du rapport sur la gestion de la société incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001 – 2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Hassen BOUAITA
Directeur Associé
F.M.B.Z-KPMG TUNISIE

Ghazi HANTOUS
Gérant de HLB GS Audit & Advisory

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475 DU CODE DES SOCIETES
COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que la Direction Générale nous a avisés de la réalisation des conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués que nous reportons ci-dessous.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A - Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- Poursuite du contrat de location avec la société SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1er avril 2011 et pour un montant annuel fixé à 15 150 DT, hors taxes.
- Poursuite du contrat d'assistance et de maintenance de logiciel avec la société informatique et télématique (SIT) pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 01 janvier 2014, pour un montant annuel de 16 200 DT, en hors taxes payable trimestriellement.
- Poursuite du contrat de maintenance de progiciel avec la société informatique et télématique (SIT) pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, à compter du 02 janvier 2014. Le montant de la charge au titre de 2018 s'élève à 2 209 DT, en hors taxes.

B - Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- Le Conseil d'Administration du 18 février 2009 a donné à Monsieur Mohamed BOUSBIA le pouvoir pour fixer la rémunération du Président Directeur Général, laquelle rémunération est composée pour l'exercice 2017 d'un salaire mensuel brut de 7500 DT, d'un treizième mois de 7 000 DT brut et d'une gratification annuelle brute de 30 000 DT.

- Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture, ainsi que des frais d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone au titre de sa consommation personnelle. Ces avantages en nature ont totalisé 8 787 DT pour l'exercice 2018.
- L'Assemblée Générale du 4 Avril 2018 a alloué à chacun des membres du Comité d'Audit une rémunération annuelle nette de 4 000 DT.
- Les jetons de présence ont été fixés par l'Assemblée Générale du 4 Avril 2018 à un montant net de 8 000 DT par administrateur.

Fait à Tunis, le 1^{er} avril 2019

Hassen BOUAITA
Directeur Associé

Ghazi HANTOUS

F.M.B.Z-KPMG TUNISIE

Gérant de HLB GS Audit & Advisory